Université de Lille

Délibération n°CA-2020-106 de la séance du conseil d'administration du 1er octobre 2020 relative à l'attribution d'une subvention de 4 600 €, sur budget du CLIL, à l'association « Ulysse »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et suivants,
Vu les statuts de l'Université de Lille,
Vu l'avis favorable du conseil de gestion du CLIL du 11 septembre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 30 participants, 27 voix pour, 3 abstentions,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 4 600 €, sur budget du CLIL, à l'Association Ulysse.

Fait à Lille, le 1er octobre 2020

Le président,

Jean-Christophe CAMART